



Addis Abéba, Éthiopie B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopieur: (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la Commission de l'Union africaine conclut une tournée au Sahel et appelle à un soutien renouvelé aux efforts régionaux de paix et de sécurité

Addis-Abéba, le 12 juin 2017 : Le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, accompagné du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui, et de Madame Cessouma Minata Samaté, Commissaire aux Affaires Politiques, vient de conclure une tournée de plus d'une semaine dans les pays du G5-Sahel : le Niger, le Tchad, la Mauritanie, le Mali et le Burkina Faso.

Le Président de la Commission, au cours de sa visite, et dans le prolongement du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 679^{ème} réunion tenue le 13 avril 2017, par lequel ledit Conseil a entériné le Concept stratégique d'opération de la Force conjointe, a réaffirmé le soutien de l'UA aux efforts des pays membres du G5-Sahel, qui s'inscrivent dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité et du Processus de Nouakchott dont ils sont membres.

Le Président de la Commission, lors de cette tournée, a eu des échanges de vues approfondis sur la situation sécuritaire d'ensemble dans la région sahélo-saharienne. Ces consultations lui ont permis de confirmer la gravité de la menace que le terrorisme et la criminalité organisée font peser sur la stabilité et, à long terme, sur l'avenir même des Etats de la région, et d'exprimer la solidarité de la Commission de l'Union africaine à ces pays qui confrontent ensemble cette menace nouvelle. Les Chefs d'Etat des pays qu'il a visités lui ont réitéré leur ferme détermination à relever collectivement les défis sécuritaires auxquels la région est confrontée et lui ont redit tout l'espoir qu'ils fondent sur un appui sans faille de la communauté internationale à leurs efforts.

Le Président de la Commission rappelle à cet égard que le Conseil de sécurité est saisi de la requête des pays du G5, telle qu'entérinée par le CPS, et souligne à nouveau l'importance cruciale que revêt l'appui du Conseil de sécurité des Nations unies à l'effort collectif des pays de la région, dans le cadre du partenariat UA-Nations unies fondé sur les dispositions pertinentes du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies.

Le Président de la Commission réitère sa conviction que la Force conjointe du G5-Sahel offre une opportunité unique de faire avancer de façon décisive la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée dans le Sahel, fondée qu'elle est sur l'appropriation régionale. « Pour combattre les vecteurs actuelles du terrorisme et des violences exigent de nouvelles règles d'engagement, plus de mobilité et de nouveaux concepts tactiques opérationnels, » a souligné le Président de la Commission.

Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité a rencontré, ce jour, les représentants à Addis Abéba des pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à qui il a renouvelé cet appel, en vue de permettre au Conseil de Sécurité d'entériner, par une résolution, le communiqué du CPS relatif à la mise en place de cette force au Sahel.